

DÉPARTEMENT DU DOUBS COMMUNE DE PRESENTEVILLERS









DOSSIER D'APPROBATION

SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS

La compétence « collecte et traitement des déchets » est assurée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard Agglomération.

La Commune de Présentevillers bénéficie de deux points R « Récupération » sur son territoire : en cœur de village, à proximité de la Mairie, et à l'entrée du village depuis Bart (le long de la RD 33).

Par ailleurs, les habitants bénéficient des déchèteries du Pays de Montbéliard Agglomération, les plus proches étant localisées à Montbéliard et Voujeaucourt.

Prescription de l'élaboration du PLU par délibérations du conseil mu		
Arrêt du PLU par délibération du conseil municipal du : Enquête publique réalisée :	08 juin 2018	
Approbation du PLU par délibération du conseil municipal du :		



cabinet.ruez@orange.fr / http://cabinetruez.fr

Carte de localisation des points de récupération des déchets recyclables sur la Commune de Présentevillers

Echelle: 1/5 000

